

7/ Longer la place Jean-Jaurès et ses commerces jusqu'à la salle Sainte-Cécile (elle aussi due à la famille Fanien) puis longer celle-ci par la gauche pour emprunter la rue de Remparts qui ramène au point de départ.

Variante longue à partir du point 6/ (9km)

Au bout de la rue du Château, prendre à droite puis tourner à gauche à 300 m rue Niedermarsberg. Au bout de cette rue, prendre le chemin qui rejoint la rue Philiomel. Prendre à droite jusqu'à la rue des Cytises et tourner à gauche pour rejoindre le boulevard de Paris. Prendre à droite en traversant ce boulevard et longer le trottoir sur la gauche pour tourner ensuite à gauche chemin du Mensecq. Entrer dans le chemin à travers les champs et suivre le balisage jusqu'à la rue de la Croix Rouge (Haut-Rieux). Tourner à gauche et aller tout droit sur un peu plus d'1 km. Prendre à gauche dans la rue de la Chapelle à Rieux. En arrivant au giratoire, contourner le par la gauche et traverser la rue de Verdun pour reprendre à gauche l'ancienne RN 43. Avancer et tourner à gauche dans le chemin de la Creuse Dollet. Au bout reprendre à droite dans la rue de Verdun et longer la sucrerie-distillerie des Hauts de France. Avant la station « essence » traverser et prendre à gauche le chemin des Alouettes. Tourner à droite rue de la Cense, puis à nouveau à droite, rue de la République. Retraverser la rue de Verdun pour observer la façade de l'ancien hôtel particulier de la famille Fanien (Sécurité sociale aujourd'hui). Contourner le bâtiment par la gauche pour rejoindre la rue des Doves pour dépasser le bâtiment de la Croix Rouge et tourner à gauche pour traverser la Résidences « Les Sycomores ». A la sortie, reprendre à gauche rue Fanien et rejoindre la Place Jean-Jaurès et retrouver à droite la salle Saint-Cécile. Prendre à droite la rue des Remparts qui ramène au point de départ.

Sentier aménagé par la
Communauté Artois-Lys



Sentier urbain de Lillers



Sentier de randonnée pédestre

Patrimoine, histoire et culture

1/ Partir de la Place du Capitaine-Ansart, devant l'Office de Tourisme Intercommunal. Prendre en face la rue de Relingue pour rejoindre la place Roger-Salengro (Chapelle Notre-Dame-de-la-Miséricorde, de style français et datée du XVIIIe. En face se trouve la maison de l'Argentier, de 1631 et une maison à pignon curviligne de style flamand de 1703). Remonter la place Salengro sur la droite et traverser la rue en face pour rejoindre l'hôtel de ville de Lillers (beau vitrail daté de 1938 et signé Pierre Turpin, représentant Marianne protégeant la population). Passer sur la droite de l'hôtel de ville et tourner tout de suite à gauche pour traverser le square Fanien. Prendre à droite à la sortie du square par la rue Neuve. Au bout de cette rue tourner à gauche face à la résidence « les sycomores » pour emprunter la rue Fanien et rejoindre la rue des Doves qui mène à droite jusqu'à l'entrée du parc Trystram.

2/ Pénétrer dans le parc en suivant le chemin. A la sortie du parc Trystram, derrière le Manoir du Brûle, traverser l'allée des promenades pour entrer dans le parc du Brûle (que fit aménager la famille Fanien). Contourner l'étang par la droite et prendre à gauche pour passer entre le camping municipal et les étangs de



Départ du P.R. :

Lillers
Maison de la Chaussure
Place du Capitaine Ansart

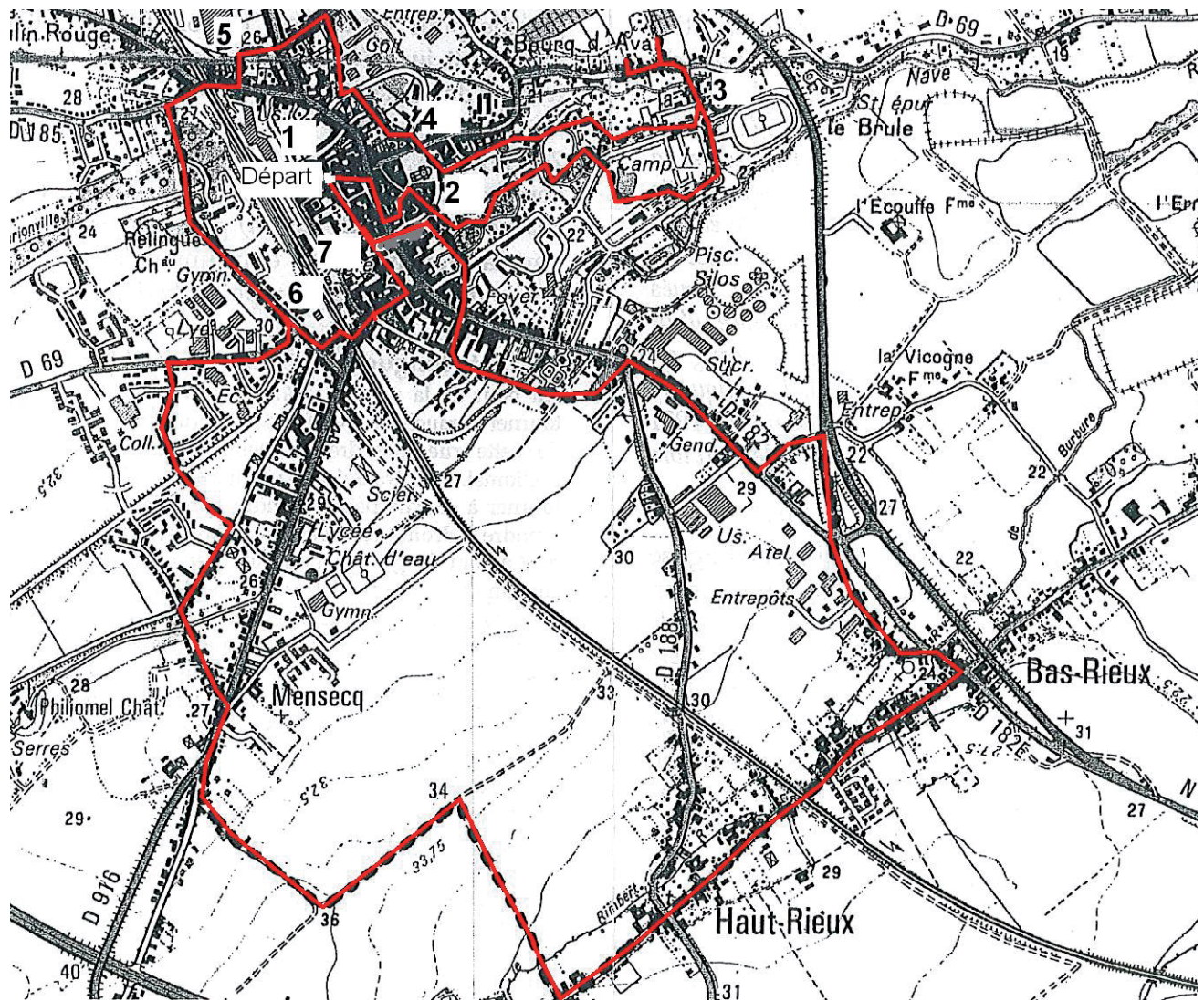
Longueur : 4,5km
Variante 9km

Durée : 1h30
Variante : 2h30

Balisage : — PR

Sentier labellisé par la FFRP

Renseignements : Office de Tourisme du Pas de la Lys Romane
Tél. 03 21 25 26 71



pêche du brûle. Prendre à gauche pour se retrouver face à l'entrée du stade du Brûle.

3/ Aller en face en empruntant la rue de l'Épingle de bois pour aller découvrir les cressonnières du chemin des Ecussons et le puits artésien situé sur la droite de la rue de Cantraine. Revenir sur ses pas jusqu'à l'entrée du stade du Brûle et tourner à droite pour longer le parc. Prendre à droite pour rejoindre le chemin de la Dondaine. Suivre ce sentier jusqu'au chevet de la collégiale Saint-Omer de Lillers (malgré les aléas de l'histoire, nef en partie effondrée en 1919, façade écroulée en 1971 durant la messe sans faire aucune victime, l'église est là dans ses magnifiques proportions et ses détails architecturaux. Elle constitue le plus vaste édifice roman au nord de Paris. A l'intérieur, le christ du Saint-Sang du XIIe avec ses deux pieds cloués parallèlement. Sur ses vêtements, la trace d'un coup de lance. La légende veut que du sang ait coulé, puis recueilli dans un cristal. Le reliquaire qui le contient a été retrouvé par hasard en 1931 dans le mur, où il avait été caché, probablement lors de la Révolution).



4/ Prendre à droite et longer la place de l'Eglise pour rejoindre la rue Sébastopol, toujours en face. Ici la promenade montre le patrimoine lié à la chaussure : petites rues et maisons que les ouvriers pouvaient gagner par tirage au sort tous les deux ans ! Passer devant le bureau de poste de Lillers et rejoindre la rue de Saint-Venant. Tourner à gauche et longer le trottoir pour aller à jusqu'à la rue d'Ham. La traverser et pénétrer dans une petite voyette coincée entre deux façades.

5/ A la sortie de cette voyette, prendre à droite et traverser la voie ferrée. Longer la rue de la Haye sur la gauche et tourner à gauche dans la rue du Château dont les abords sont boisés. Passer devant l'entrée du château de Relingues.

6/ Au bout de la rue du Château, aller tout droit et tourner à gauche devant la petite Place de Ferfay dans l'impasse de la rue Philomel. Prendre la voyette au fond de l'impasse à droite pour rejoindre la voie ferrée. Tourner à gauche pour retraverser la voie ferrée. Aller tout droit jusqu'à la place Jean-Jaurès sur le trottoir de gauche.

Quelques règles de bonne conduite !

- Evitez de piétiner prairies et récoltes, d'exciter les animaux en pâturage.
- Pensez à ramener les déchets du pique-nique.
- Prenez le temps de parler avec les gens.
- Evitez les balades durant la période de chasse.
- Restez courtois et respectez les autres.
- EN CAS DE DEGRADATION sur le sentier (flèche arrachée...) veuillez signaler le problème constaté (en donnant le code pieu, ex : Na 1 du site concerné) à la Communauté Artois-Lys - 03 21 54 60 70.

Comité de Randonnée Pédestre
Rue Jean Bart - Angres
Tél. : 03 21 72 67 33

